

---

## Travail dans le cadre de la licence de sciences de l'éducation. Rapport d'inspection générale rédigé par Pauline Kergomard en 1910.

**Numéro d'inventaire** : 1996.01806 (1-2)

**Auteur(s)** : Marie-France Bordé

**Type de document** : littérature grise

**Date de création** : 1979

**Description** : 2 liasses agrafées.

**Mesures** : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

**Notes** : Travail de licence. En annexe, la transcription du rapport de Pauline Kergomard.

**Mots-clés** : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Rapports d'inspection

**Filière** : École maternelle

**Niveau** : Pré-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 17+23

- 2 -

Pour le manque de préparation, la coupable sans le vouloir, c'est l'Ecole Normale; pour le manque de permanence de direction, c'est l'inspection faite par des hommes qui, par aggravation, n'ont pas le temps de s'arrêter; les chassés-croisés entre l'école maternelle et l'école primaire, par l'unification de deux fonctions qui ne se ressemblent pas, de deux devoirs tout à fait différents pour qui envisage ce que nous devons aux enfants de l'école maternelle et ce que les écoliers viennent chercher à l'école primaire.

Une institutrice primaire est insuffisante dans sa classe, l'administration espère qu'elle fera mieux dans une école maternelle : elle y fait plus mal par la force des choses; elle ignore tout du petit enfant, et de plus, elle est en pénitence.

Au contraire, une bonne maîtresse maternelle par ce qu'elle fait "bien" avec des petits, est envoyée en "avancement moral" chez les écoliers primaires. Le mariage d'une institutrice primaire avec un instituteur la fait nommer à l'école maternelle de la commune où exerce son fiancé, alors que celui d'une maîtresse de l'école maternelle la fait nommer dans une école primaire de la ville où s'exerce le métier de son mari; si vous ajoutez à cela le désir d'une institutrice de l'un ou de l'autre ordre, - désir appuyé par un personnage politique - de se rapprocher de sa famille, de ses intérêts, de ses convenances, c'est-à-dire du chef-lieu, vous serez comme moi, pénétré du sentiment des difficultés que nous rencontrons presque partout et qui se résument en ceci : les bonnes institutrices maternelles nous sont enlevées par les écoles primaires. Les mauvaises institutrices primaires sont envoyées dans nos écoles maternelles. Les directrices des écoles annexes n'étant pas préparées à leur tâche ne préparent pas les élèves maîtresses. Les inspecteurs d'académie aux prises avec l'impossibilité de faire de bonne besogne en de telles circonstances,



- 3 -

sont arrivés pour la plupart à penser de cette confusion - résultat d'un cadre unique pour des fonctions et des devoirs différents -, et de ce manque d'éducation professionnelle, ce que nous en pensons nous-mêmes : à savoir, que tous nos efforts sont vains, aussi s'efforcent-ils de maintenir dans les écoles maternelles les maîtresses qui comprennent leur devoir envers les enfants, mais ils n'ont pas la loi avec eux; ils sont donc désarmés comme nous le sommes nous-mêmes. L'état d'esprit de quelques bonnes maîtresses, élevées ou non à l'Ecole Normale est, dans ce rapport, intéressant à enregistrer.

Je causais, après une inspection, avec une des bonnes directrices de Nice; Je tâchais de lui faire comprendre l'importance de se documenter en hygiène, en psychologie, en sciences naturelles qui seules la mettraient à même de comprendre ce qui est nécessaire au développement du corps et des facultés intellectuelles et morales des enfants; je lui disais que l'éducation générale de son esprit par l'Ecole Normale avait été nécessaire pour la mettre en état de choisir maintenant entre l'éducation enfantine et l'école primaire :

"Me spécialiser ! s'écria-t-elle scandalisée; me spécialiser pour l'école maternelle !" et le commentaire de cette exclamation est celui-ci : "Il faudrait abandonner toute espérance d'avancement !".

Notre organisation est donc vicieuse et doit être réformée.

Les maîtresses froebeliennes des écoles de Bruxelles ont fait des études spéciales; elles connaissent la méthode !. J'ai entendu le lendemain de la conférence que j'ai faite en juin à Bruxelles, un exposé de la méthode froebelienne, illustré par 12 enfants garçons et filles habillés de blanc, les garçons en toile blanche, les filles en mousseline blanche ornée de rubans de satin blanc; ces petites machines pomponnées



- 5 -

l'Exposition scolaire française à Bruxelles, dans l'Académie de Grenoble, l'Ardèche seulement, dans celle de Caen, Calvados, Seine Inférieure et Manche dans celle de Lyon; Yonne, Haute-Marne et Côte-d'Or.

J'ai rejeté l'inspection de l'Académie de Bordeaux à la fin de l'automne, c'est-à-dire après l'époque des Congrès belges : Education familiale et Ligue de l'Enseignement, après les sessions d'examens pour l'inspection primaire et l'inspection départementale des Ecoles Maternelles.

Pendant cette période de voyages à travers les écoles maternelles de régions aussi différentes que celles de la Seine-Inférieure et de l'Ardèche par exemple, ou des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Marne, de la Côte d'Or et des Basses Alpes, ma pensée reconnaissante est allée vers vous qui veniez de ressusciter, au moins en principe, l'inspection départementale des Ecoles Maternelles, et chaque fois que je sortais d'une entrevue avec un préfet, je me reprenais à croire au réveil définitif de l'Education infantile que mon désir ardent, passionné et persévérant, mon appel pressant aux fonctionnaires qui assument la responsabilité du développement physique de l'enfant et de l'éveil de sa famille n'ont pas encore réussi à faire sortir de sa routine coupable. Je n'ajoute pas : de son ignorance, parce que si les maîtresses maternelles ne sont pas pardonnables de sommeiller au lieu de penser, d'agir, elles ne sont responsables des lacunes de leur instruction spéciale, ni de leur manque presque absolu d'instruction professionnelle, pas plus qu'elles ne sont responsables, soit des graves imperfections, soit des lacunes de la loi qui régit les écoles qu'elles dirigent.

Les plus graves de ces imperfections : c'est l'assimilation complète, absolue du point de vue ~~administratif~~ <sup>administratif</sup> ~~expérimental~~ de deux personnels dont le but et les méthodes doivent différer (le maternel et le primaire) autant que diffère le développement des enfants qui sont confiés à l'un et à l'autre,

